



Mairie
32 allée de la Bégadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 avril 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 12/2024	Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 13/2024	Approbation du Budget Primitif Commune 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 14/2024	Versement de subventions aux associations en 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 15/2024	Epareuse / validation devis	Approuvée à l'unanimité
Délibération 16/2024	Terrain multisports / Plan de financement	Approuvée à l'unanimité
Délibération 17/2024	BOULANGERIE / Résiliation du bail de location gérance	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 5 avril 2024.

Karine JONCOUX, Maire

